



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

NOTE THÉMATIQUE

*PREMIERS ENSEIGNEMENTS
DES EXPÉRIMENTATIONS EN MATIÈRE DE*

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Août 2013

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a été créé en 2009 pour financer des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées rigoureusement. Dès son lancement, chaque expérimentation associe une structure porteuse d'un projet à un évaluateur indépendant. L'objectif est ainsi de connaître les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

Les expérimentations sont sélectionnées dans le cadre d'appels à projets, avec l'objectif de répondre aux besoins prioritaires des jeunes. A ce jour, 14 appels à projets concernant 16 thématiques ont été publiés. 29 expérimentations d'envergure nationale sont par ailleurs soutenues et suivies¹. Au total, plus de 500 expérimentations, d'une durée moyenne d'environ deux ans, ont été initiées.

La présente note fournit une introduction aux résultats disponibles, en présentant les enjeux des projets et les principaux enseignements tirés des évaluations des expérimentations soutenues par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Elle s'appuie sur les rapports finaux de 26 expérimentations qui ont été remis au FEJ par les porteurs et par les évaluateurs des projets et fournit des liens vers ces documents, en ligne sur le site du FEJ.

Cette synthèse ne prétend pas à l'exhaustivité mais a pour objectif de permettre aux lecteurs de se repérer dans la gamme des actions menées ; elle les invite à prendre connaissance des rapports des porteurs et des évaluateurs afin d'en diffuser les enseignements, de les mettre en discussion et de favoriser leur appropriation collective.

CONSEIL D'UTILISATION

Certains textes (en bleu) sont cliquables et renvoient vers un lien Internet.

N'hésitez pas à les consulter.

1. Le FEJ a également repris les expérimentations concernant les jeunes lancées en 2008 par la Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale (DIIESES).

RÉSUMÉ

Si les dispositifs de mobilité internationale sont nombreux, et leur efficacité reconnue, ils demeurent insuffisamment visibles et coordonnés, d'une part, et bénéficient peu aux jeunes les moins diplômés, d'autre part. L'enjeu des projets était donc de **permettre un meilleur accès à la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunités** ainsi que de structurer de nouveaux partenariats entre les acteurs de la mobilité internationale et les acteurs de l'insertion.

Les dispositifs ont articulé, de différentes manières, **des actions de communication** pour faire connaître les possibilités de mobilité aux jeunes ayant moins d'opportunités (jeunes en missions locales, apprentis), **la mise en œuvre de partenariats nouveaux** entre opérateurs de mobilité et acteurs de l'insertion et de l'information des jeunes, **la constitution de plateformes** pour proposer une offre de mobilité plus lisible et coordonnée, en appui sur des dispositifs régionaux et européens, et enfin la mise en œuvre d'**accompagnements à même de lever les freins à la mobilité**.

Des actions permettent une levée partielle de ces freins, notamment le **parrainage par des jeunes ayant une expérience de mobilité** et l'organisation de mobilités collectives. Dans de nombreux projets cependant, les dispositifs ont touché des jeunes plus formés que prévu (leur niveau de formation moyen correspondait approximativement au baccalauréat). Il n'est, à l'issue des expérimentations, pas possible de conclure quant à une amélioration directe de l'employabilité des jeunes bénéficiaires. Si la mobilité est majoritairement perçue comme positive par les jeunes, ce n'est pas nécessairement pour son aspect d'apprentissage de nouvelles compétences professionnelles mais plutôt comme **une expérience permettant de faire le point sur son parcours**, de retrouver une motivation et de réfléchir à son projet professionnel.

Les évaluations permettent d'analyser les **conditions de fonctionnement de partenariats efficaces** pour élargir et rendre visible l'offre de mobilité à l'échelle régionale. Les actions décidées dans le cadre du Comité interministériel de la jeunesse tenu le 21 **février** 2013 s'inscrivent dans cette logique afin de permettre l'accroissement du nombre de jeunes effectuant une mobilité et la diversification de leur profil.

INTRODUCTION

Les expérimentations en matière de mobilité internationale s'inscrivent, pour la plupart, dans la perspective d'une **mobilité européenne**, celle-ci devant devenir, selon les mots du Conseil de l'Union Européenne², « *la règle et non l'exception* ». C'est aujourd'hui l'un des domaines où s'exerce, au niveau européen, une coopération qui vise tout particulièrement les jeunes. Ceux-ci ont en effet la possibilité d'étudier, de se former, de s'impliquer dans la vie civique d'autres pays, de l'Union Européenne ou associés à l'Union Européenne³, grâce à différents dispositifs qui s'inscrivent dans les programmes « Education et formation tout au long de la vie » et « Jeunesse en action ».

■ Dispositifs de mobilité européenne

Premier dispositif par le nombre de partants, le programme **Erasmus** est aussi le plus connu. Il favorise les coopérations entre universités de 33 pays. 2,3 millions d'étudiants et 300 000 professeurs en ont bénéficié depuis sa création en 1987. La phase de mobilité dure de 3 à 12 mois ; l'âge moyen des bénéficiaires est de 23,5 ans et 62% sont des femmes⁴.

Le programme **Comenius** s'adresse aux élèves de la maternelle au lycée, et permet des échanges et des coopérations entre établissements qui favorisent l'apprentissage linguistique, la découverte culturelle, et le développement d'une conscience européenne. Le programme profite à 750 000 élèves par an, et se décline en un volet régional.

Le programme **Leonardo da Vinci** concerne la formation professionnelle. Il bénéficie aux lycéens, aux apprentis jusqu'au niveau bac et aux salariés. Une bourse permet d'effectuer un stage de formation dans une entreprise européenne, d'une durée de 2 à 39 semaines. Sur la période 1995-2010, il a profité à 710 000 personnes.

Au titre du programme « Jeunesse en Action », le **Service volontaire européen (SVE)** a été créé en 1996 pour impliquer les jeunes européens dans des actions couvrant différents domaines (culture, préservation de l'environnement, action sociale par exemple). Il est ouvert aux 18-30 ans, et dès 16 ans pour les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO)⁵. 1 340 jeunes français se sont portés volontaires en 2010.

La visibilité du programme Erasmus contribue à la perception de la mobilité comme un élément valorisant. La mobilité internationale n'est cependant pas également accessible à tous⁶. C'est le cas des échanges Erasmus, réservés aux étudiants. Mais c'est aussi le cas du programme Leonardo da Vinci, qui, selon une étude de l'institut allemand *Wirtschaft- und Sozialforschung (WSF)* est davantage la récompense d'une formation réussie qu'une partie constitutive de celle-ci⁷. Seul 0,2% des étudiants français inscrits en 2006 dans « *des programmes de formation et d'enseignement professionnels au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire* » ont bénéficié d'une expérience de

2. Conclusions du [Conseil du 12 mai 2009](#) concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020»), 2009/C 119/02.

3. C'est par exemple le cas de l'Islande et de la Turquie, pour le programme Erasmus comme pour le programme Leonardo.

4. Annick Bonnet, *La mobilité étudiante Erasmus, Apports et limites des études existantes*, mars 2012. Concernant ces éléments sur les programmes européens, sont mentionnées en note les références fournissant les statistiques lorsqu'elles ne proviennent pas directement des sites européens.

5. Cette expression provient de la terminologie utilisée par la Commission européenne : http://ec.europa.eu/youth/focus/inclusion-strategy_fr.htm

6. Anne-Catherine Wagner, « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire*, 2005/4 n° 41, p. 15-23 et Anne-Catherine Wagner, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/5 n° 170, p. 58-65.

7. Institut WSF, *Analyse de l'impact des actions de mobilité de LEONARDO DA VINCI sur les jeunes en formation, les jeunes travailleurs et travailleuses et l'influence des facteurs socio-économiques*, 2007.

mobilité transnationale⁸. En particulier, « *les jeunes très faiblement diplômés, en décrochage scolaire, précaires, en errance ou sujets à discriminations ont peu, voire pas du tout, accès aux programmes de mobilité* »⁹. La mobilité internationale peut représenter pour ces jeunes un atout important. D'une part, cette expérience peut favoriser l'insertion professionnelle au retour ; d'autre part, elle peut donner la possibilité à des jeunes ne trouvant pas de solution sur un bassin d'emploi donné d'envisager la mobilité professionnelle comme un recours éventuel¹⁰, en leur donnant les compétences, les acquis linguistiques et les représentations culturelles nécessaires.

C'est dans cette perspective que les projets soutenus par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ont œuvré. La plupart ont mis l'accent sur la mise en place d'un ensemble de **relais institutionnels** facilitant l'entrée dans ces dispositifs des jeunes moins bien formés, moins mobiles, et plus défavorisés.

1. PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

La majorité des porteurs de projets ont inscrit leur expérimentation dans le cadre de **dispositifs de mobilité européenne**. Les programmes Leonardo et le dispositif du Service volontaire européen (SVE) ont ainsi fréquemment été mobilisés dans les projets, parfois associés, dans un ordre (SVE puis Leonardo dans le « [Programme START](#) » porté par la fédération Léo Lagrange, mené en coopération avec des missions locales de la région Nord-Pas-de-Calais et évalué par Kaléido'Scop, AP1 54), ou dans l'autre (Leonardo puis SVE dans le programme « [MEJI](#) », porté par l'Association l'Escale, évalué par Kaléido'Scop, AP1 376, qui a été mené en Deux-Sèvres et impulsé par un foyer de jeunes travailleurs niortais).

Des projets ont mobilisé d'autres programmes en associant parmi les dispositifs utilisés, des programmes européens (Leonardo) et des programmes développés par **des acteurs régionaux** (tels que Mobil'Access¹¹) comme par exemple le projet francilien « [Mobilité pour tous - Filière langues étrangères/Filière français professionnel](#) » (porté par l'AFTAM Pôle de promotion sociale Ile de France et évalué par Kaléido'Scop, AP1 15). Des projets ont proposé des séjours dans des environnements francophones (au Québec¹² mais aussi dans des pays d'Afrique), tel que le projet « [Humaquitaine](#) » porté par la Région Aquitaine, et évalué par Kaléido'Scop, (AP1 240). Dans ce cas, l'enjeu linguistique est moindre, et, en proposant de partir dans des pays du Sud, une logique humanitaire s'ajoute à une logique de renforcement ou d'acquisition de compétences.

8. [Move-it, Surmonter les obstacles à la mobilité pour les apprentis et les autres jeunes en cours d'enseignement et de formation professionnels](#), Commission européenne, Direction Générale de l'Éducation et de la Culture, juin 2007.

9. Sophie Carel, Frédéric Déloye, Aurélie Mazouin, « [La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience](#) », *Bref du Céreq* n°293, octobre 2011.

10. Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, « [Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi](#) », *Formation emploi*, 110, 2010, p. 70-71.

11. Programme de mobilité internationale (non exclusivement européenne) individuelle ou collective. Voir le site du conseil régional d'Ile-de-France à l'adresse <http://www.iledefrance.fr/les-dossiers/education-formation/la-mobilite-europeenne-et-internationale-des-jeunes/mobilaccess/>

12. L'Office franco-québécois pour la jeunesse, de même que l'Office franco-allemand pour la jeunesse, proposent en effet des expériences de mobilité vers ces deux destinations, qui ont pu être utilisées par des porteurs de projet.

Les porteurs de projet ont fréquemment associé **des opérateurs de mobilité** préexistants à des acteurs œuvrant en faveur de l'insertion des jeunes (collectivités territoriales, missions locales, centres communaux d'action sociale (CCAS), centres régionaux d'information de la jeunesse (CRIJ), associations, chambres de commerce et d'industrie (CCI), foyers de jeunes travailleurs (FJT) et collectivités territoriales). C'est par exemple le cas pour un projet mené dans le département des Deux-Sèvres, autour d'une association qui œuvre principalement pour le logement des jeunes étudiants et travailleurs, qui étend à cette occasion ses compétences d'opérateur de mobilité (« [La mobilité européenne en Deux-Sèvres pour les jeunes en insertion «MEJI 79»](#) »). **Les missions locales ont été au cœur des partenariats**, notamment comme prescripteur pour les jeunes pouvant entrer dans les dispositifs. Le projet « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) », porté par l'Union régionale des missions locales de Rhône-Alpes, évalué par Kaléido'Scop (AP1 346), a ainsi voulu, à partir d'un guichet unique, proposer une offre diverse accessible aux jeunes suivis par les missions locales de la région. Le programme « [Humaquitaine](#) » a proposé des séjours à vocation humanitaire, non seulement à des jeunes suivis par des missions locales, mais aussi à des jeunes en apprentissage au sein de centres de formation des apprentis (CFA) de la région. Un second projet mené dans la région Rhône-Alpes concernait les CFA, et visait à créer un point de contact unique pour ceux-ci, afin d'appuyer leurs tentatives pour favoriser la mobilité internationale de leurs apprentis (« [Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis](#) », porté par la région Rhône-Alpes et évalué par Pluricité, AP1 167).

6

Certains projets ont impliqué d'autres partenaires : ainsi **les centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ)** ont été associés aux projets « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) » et « [Créer une plate forme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) » (porté par la mission locale du Bassin du Grand Besançon et évalué par le **Céreq - CAR Besançon/Laboratoire Théma, AP1 412**). Ces partenariats ont parfois pu profiter d'un contexte favorable, notamment de la préexistence d'initiatives qui ont permis de développer un réseau d'opérateurs de mobilité, tant en Provence-Alpes-Côte-d'Azur qu'en Languedoc-Roussillon dans le cadre du projet « [Mobilité et Accompagnement des Jeunes dans un parcours d'insertion communautaire](#) » (porté par Eurocircle et évalué par Kaléido'Scop, AP1 87).

■ **Le projet « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) » porté par l'Union Régionale des Missions Locales de Rhône-Alpes et évalué par Kaléido'Scop, AP1 346.**

L'expérimentation, menée entre octobre 2009 et décembre 2011, reposait sur la coordination entre les acteurs de la mobilité internationale en Rhône-Alpes : l'Union Régionale des Missions Locales, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes et le Centre Régional d'Information Jeunesse de Rhône-Alpes. Déclinée en une trentaine de Guichets uniques pour la mobilité internationale, maillant le territoire régional, la plateforme s'adressait à tous les jeunes peu ou pas qualifiés qui souhaitaient s'engager dans une expérience de mobilité internationale (emploi, stage ou expérience associative), en favorisant l'accès aux dispositifs existants, en sécurisant le parcours de mobilité, et en accompagnant au retour les jeunes vers l'insertion.

2. PRINCIPAUX RÉSULTATS

■ Méthodes d'évaluation

Les évaluations ont le plus souvent associé une composante quantitative, à visée descriptive, et des enquêtes qualitatives. Ces méthodes ont permis de fournir des éléments sur les effets auprès des jeunes et sur le fonctionnement des partenariats institutionnels. Néanmoins, il est difficile d'isoler l'impact de la seule expérience de mobilité sur la reprise d'études ou l'obtention d'un emploi.

L'IDENTIFICATION DES FREINS À LA MOBILITÉ

Les rapports d'évaluation pointent les **difficultés d'accès** aux dispositifs existants. La première de ces difficultés est liée au fait que l'offre de mobilité est complexe à appréhender. Dans le cadre du projet « [Créer une plateforme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) », l'évaluateur note que « *l'investissement personnel intervient dès la phase de compréhension des conditions et critères d'éligibilité des dispositifs. Il faut pouvoir s'inscrire dans un processus souvent long et complexe, composé de plusieurs étapes : contact d'un "conseiller mobilité", présentation d'un projet cohérent, constitution du dossier avec réunion des pièces et documents administratifs, préparation au départ, remise à niveau dans la langue du pays, recherche d'information sur la destination, préparation de l'arrivée sur place (recherche de logement, information sur la ville, les transports)* ». La mobilité internationale est également parfois méconnue des interlocuteurs des jeunes en insertion, pour qui elle représente une forme d'action « *marginale dans leur activité quotidienne tant du point de vue des programmes qui la sous-tendent que des effets qu'elle peut induire sur le parcours d'insertion d'un jeune et de son engagement personnel* » (projet « [Mobilité pour tous](#) »).

L'évaluation du projet « [Créer une plate forme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) » fait apparaître comme difficultés centrales « *le financement des séjours et la maîtrise de la langue* ». **Le manque d'autonomie des jeunes et la mobilité limitée au niveau local** sont également des freins potentiels pour les jeunes en difficulté, par contraste avec « *des publics jeunes qualifiés et autonomes, [qui] viennent de leur propre gré et sont généralement à la recherche d'un "coup de pouce" financier et logistique de leur projet de mobilité* » (projet « [Une chance pour l'Europe](#) », porté par la région Poitou-Charentes, évalué par Kaléido'Scop, AP1 295). **L'entourage proche** est **également** un facteur important : « *C'est avant tout l'environnement du jeune (famille, expériences antérieures, amis) qui conditionne sa mobilité. Seule une petite partie des jeunes qui partent le font uniquement parce que le conseiller le leur a proposé* » (projet « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) »).

■ **Les jeunes suivis par le projet « [Créer une plate forme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) », porté par la mission locale du Bassin du Grand Besançon, évalué par le Céreq – CAR Besançon/Laboratoire Théma, AP1 412)**

L'évaluation distingue trois groupes de jeunes selon la nature de leurs difficultés face à la mobilité :

Groupe 1 : Jeune très éloigné de la mobilité de par ses caractéristiques (faiblement diplômé, n'ayant pas vécu de mobilité antérieure...) additionné à une absence d'intérêt/de motivation en faveur de la mobilité internationale. Outre les freins qu'il peut avoir (manque d'autonomie, méconnaissance de la langue...), le jeune ne pense pas que la mobilité puisse lui apporter quelque chose et préfère rester dans un environnement familial.

Groupe 2 : Jeune éloigné de la mobilité essentiellement à cause de ses caractéristiques (faiblement diplômé, n'ayant pas vécu de mobilité antérieure...). Le jeune se crée de multiples barrières à la mobilité (langue, finance...). Il ne s' imagine pas pouvoir partir seul, ni même monter un dossier de demande de bourse seul... Il n' imagine pas partir à l'étranger de lui-même mais envisage néanmoins partir dans le cadre d'un séjour organisé. Il pense que cette mobilité peut lui apporter quelque chose sur la conception de son projet professionnel et/ ou personnel. Il a un fort besoin d'accompagnement dans les démarches et ne pourrait pas s'investir dans un projet de mobilité sans que ce dernier lui soit proposé, préparé.

Groupe 3 : Jeune ayant peu vécu la mobilité. Il imagine pouvoir organiser, avec l'aide d'une structure, un séjour à l'étranger dans le cadre d'un programme. Néanmoins, le manque d'informations complètes, et le ballotement entre structures peut amener ce jeune à renoncer à un projet de mobilité tant ce dernier est complexe à émerger. Le coup de pouce est nécessaire pour déclencher les projets de mobilité.

Source : Sophie Carel, Aurélie Mazouin (Céreq – CAR Besançon/Laboratoire Théma), *Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage : organisation de séjours à l'étranger, d'une manifestation d'envergure et d'un portail collaboratif, rapport final d'évaluation, AP1 412.*

LE DÉPART, PREMIER RÉSULTAT

Dans la plupart des dispositifs, le nombre de jeunes partants a été sensiblement inférieur au nombre de jeunes ayant commencé le processus d'accès à la mobilité. Les projets ont mis en place des actions pour lutter contre ces abandons. **Le départ de groupes**, et non d'individus, est une possibilité sécurisante, car « le groupe est source de stabilité, de réconfort par rapport au changement que constitue le séjour à l'étranger » (projet « [Mobilité pour tous](#) »). Une autre pratique innovante est **le parrainage par des jeunes ayant déjà expérimenté le dispositif**. Les conseillers en charge de l'accompagnement des jeunes ont apprécié l'effet « *facilitateur* » d'un parrainage qui a fourni « *une illustration concrète et personnelle d'un stage à l'étranger* » (projet « [Une chance pour l'Europe](#) »).

Les jeunes des plus bas niveaux scolaires occupent cependant une place plus faible dans les différents projets que ce qui était attendu. Comme le montre l'évaluation du projet « [Une chance pour l'Europe](#) », « *l'abaissement des critères d'accès (apport financier des bénéficiaires, qualification, références professionnelles) ne suffit pas à rendre la mobilité accessible. La durée ou la nature du stage sont autant d'éléments d'accessibilité à revisiter et à adapter dès lors qu'on s'adresse au public ici visé* ». L'adaptation du dispositif au public est donc essentielle, car, comme le souligne le rapport d'évaluation du programme « [Créer une plateforme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) », « *le public des jeunes en mission locale est très peu captif et donc difficilement mobilisable sur une action longue (préparation au départ, séjour, et bilan post séjour)* ». Il faut ainsi tenir compte d'une possible concurrence avec d'autres solutions, en particulier avec le fait de trouver un emploi, nécessité qui peut être impérieuse pour des jeunes en grande précarité.

La nécessité de **préserver les partenariats existants** au sein des pays de destination est également un enjeu pour l'extension des dispositifs à des publics plus fragiles: « *les porteurs de projet préfèrent former et envoyer un jeune avec une pratique linguistique jugée satisfaisante et manifestant une bonne "présentation de soi" plutôt qu'un jeune en "échec d'apprentissage" et/ou avec des troubles du comportement* » (projet « [Mobilité pour tous](#) »). Ceci a donc eu pour conséquence la réorientation des profils sélectionnés vers des jeunes ayant un niveau d'éducation supérieur (niveau IV notamment), ce qui allait de pair avec la limitation des partants (12 jeunes par groupes de 14 pour éviter tout désistement) et favorisait là encore la sélection.

DES EFFETS DIVERS, DONT CERTAINS N'ÉTAIENT PAS ANTICIPÉS

Les expériences de mobilité ont des effets qui n'étaient pas nécessairement ceux anticipés par les porteurs des projets. Comme l'explique l'évaluateur du « [Programme START](#) », « *avec le recul de quelques 6 à 12 mois sur leur expérience, les jeunes participants ont plutôt tendance à évoquer les effets du stage Leonardo sur leur propre personne (motivation, autonomie, sens des responsabilités, etc.) qu'ils ne mentionnent les apprentissages en termes de savoirs et pratiques professionnels acquis en situation de travail* ».

Une étude transversale menée par le cabinet Kaléido'Scop sur 10 des projets, propose de considérer une série d'effets, même s'ils ne sont pas toujours rapportés pour tous les projets, ou pour tous les bénéficiaires¹³:

- l'effet « *satisfaisant* » exprime le fait que l'expérience a répondu aux attentes des publics, il est répandu au sein des expérimentations et s'observe par le fait que la quasi-totalité des jeunes est prêt à recommander l'expérience à des proches ;
- l'effet « *décentrant* » qui regroupe les implications de la confrontation à l'altérité, (représentations des autres, représentations de soi, permettant alors de « *faire le point* ») ;
- l'effet « *motivante* », notamment chez les jeunes les plus éloignés de la mobilité qui construisent un discours de « *rupture* » fondé sur des changements observés par le jeune ou son entourage ;
- l'effet « *capacitant* », lorsque l'expérience de mobilité rend envisageable de se lancer dans d'autres projets (nouvelles expériences de mobilité, reprise d'une formation, prise de son indépendance) ;

13. Kaléido'Scop, [Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage](#), étude transversale sur 10 projets, juillet 2012

- l'effet « catalyseur », lorsque l'expérience de mobilité cristallise des difficultés émotionnelles (isolement, peur du regard des autres). Cet effet est peu fréquent ;
- l'effet « boomerang », lorsque le retour engendre une déception, comme illustré dans le rapport d'évaluation du « [Programme START](#) », en rapportant les paroles de certains jeunes partis au Royaume-Uni : « *Je me retrouve coincé ici alors que là-bas, j'avais moyen de me faire une place* », affirme ainsi un jeune peu diplômé de 21 ans ;
- l'effet « professionnalisant » attendu de ces projets a été diversement observé. L'expérience de mobilité a pu permettre d'affiner un projet professionnel préexistant, notamment pour les jeunes mieux formés (niveau bac et plus) ; elle a pu permettre de le formuler pour certains jeunes, mais plus rarement pour les jeunes de niveaux de formation les plus faibles (V et VI).

L'accompagnement après expérience est un enjeu essentiel : « *L'enjeu est d'"embrayer" les bénéfices de l'expérience, mettre en place un cercle vertueux par un emploi, un stage ou une formation* »¹⁴. Un moyen de valoriser les acquis de l'expérience de mobilité est d'en fournir une attestation (projet « [Humaquitaine](#) »). Cet enjeu se retrouve dans des réflexions au niveau européen sur un système d'attestation, comme l'Europass mobilité par exemple, qui permet de décrire dans un cadre commun les apports des expériences, ou sur un système de crédits comme le système ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) qui identifie les acquis sous forme de compétences ou connaissances acquises, auxquelles est attribué un nombre de points.

DES REPRÉSENTATIONS DIFFÉRENTES DE LA MOBILITÉ

La mobilité n'est pas nécessairement perçue de la même façon par les différents acteurs. Dans plusieurs rapports, l'évaluation montre que certains acteurs, notamment régionaux, pensent la mobilité dans une perspective économique, comme un élément augmentant l'employabilité, en permettant par exemple, dans le cas du projet « Mobilité pour tous », d'étoffer un CV. Les dispositifs qui s'adressent aux jeunes plus diplômés présentent souvent la mobilité sous cet angle. Au contraire, les missions locales s'inscrivent plutôt « dans le paradigme du "projet professionnel" », dont le point de départ est la motivation des jeunes, le travail sur leur représentation d'eux-mêmes et leur autonomie. De ce fait, les attentes vis-à-vis des candidats peuvent être différentes, ce qui contribue par exemple à expliquer les difficultés de projets dans lequel s différentes logiques sont entrées en conflit.

Les acteurs ne partagent pas tous l'idée d'un intérêt spécifique de la mobilité internationale pour les jeunes en difficulté (« [Programme START](#) »). Dans le programme « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) » mené en Rhône-Alpes, les professionnels affirment « *avoir des réticences à proposer un dispositif de mobilité aux jeunes les moins qualifiés ou en difficulté. C'est une double prise de risque : pour eux (perte de temps dans l'accompagnement pour quelque chose d'irréalisable) et pour le jeune (mise en échec probable)* ». Cette évaluation souligne que le projet ne peut être durable qu'à la condition que « *toutes les parties prenantes, jeunes compris au premier chef, soient "représentées" dans le consortium de partenaires, afin que l'action à venir satisfasse les besoins, attentes et intérêts de chacun* ». Identifier les enjeux et les difficultés, et contribuer à développer une connaissance mutuelle et un travail en commun entre différents acteurs, sont donc parmi les résultats les plus nets que ces expérimentations ont apportés. Des éléments de réponse à

14. Kaléido'Scop, étude citée.

cet enjeu avaient été identifiés dès 2009, dans un rapport demandé par le Haut commissaire à la jeunesse, insistant sur l'échelon régional, en articulation avec les autres niveaux en jeu : « *compte tenu de l'importance significative des collectivités locales dans le domaine de la mobilité internationale, l'échelon régional semble le plus apte à favoriser la coopération entre les acteurs, dans le respect du pilotage national ou européen des programmes eux-mêmes. Il conviendrait de mettre en place, comme cela existe parfois, des structures multipartenariales (de type centre de ressources, comité régional, pôle, etc.)* »¹⁵.

3. PERSPECTIVES

Un chantier ouvert par le Comité interministériel de la jeunesse qui s'est réuni le 21 février 2013 porte sur « la mobilité européenne et internationale des jeunes ». Les actions décidées dans ce cadre portent sur l'augmentation du nombre de jeunes qui effectuent une mobilité, le renforcement de la coordination des acteurs et de la communication autour de la mobilité, notamment en s'appuyant sur les pairs.

Ces mesures visent à répondre au « **double enjeu d'une démocratisation de l'accès aux programmes de mobilité internationale** dans un souci d'égalité des chances (toucher tous ceux qui ont moins accès à la mobilité : quantité) mais aussi à celui d'une égalité [...] des chances d'accès à la mobilité (établir une proposition spécifique en fonction de la situation de chaque jeune : qualité) » (projet « [Mobilité et Accompagnement des Jeunes dans un parcours d'Insertion communautaire](#) »).

La reconnaissance des acquis des expériences de mobilité pose la question de la représentation de cette dernière. Les travaux sociologiques suggèrent que la place de la mobilité, si elle ne s'inscrit pas directement dans le cadre des études, est plus faible en France que dans d'autres pays européens. Perçue comme coupure, elle n'est acceptée que dans des contextes particuliers, par exemple à l'issue du baccalauréat¹⁶. Ceci conduit à interroger les perceptions de la mobilité, notamment quand elle concerne les jeunes faiblement diplômés, afin d'agir pour en faire un atout fort dans la construction du parcours vers l'autonomie.

15. Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, *La mobilité internationale des jeunes*, mars 2009.

16. Kaléido'Scop, *étude citée*.

RÉFÉRENCES

RAPPORTS ISSUS DES EXPÉRIMENTATIONS FEJ :

AP1 15, « [Mobilité pour tous - Filière langues étrangères/Filière français professionnel](#) », AFTAM Pôle de promotion sociale Ile de France, Kaléido'Scop.

AP1 54, « [Programme START](#) », Fédération Léo Lagrange, Kaléido'Scop.

AP1 87, « [Mobilité et Accompagnement des Jeunes dans un parcours d'Insertion communautaire](#) », Eurocircle, Kaléido'Scop.

AP1 131, « [Mobilité internationale des jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle](#) », Service civil international-Région Nord, E2I.

AP1 167, « [Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis](#) », Région Rhône-Alpes, Pluricité.

AP1 240, « [Humaquitaine](#) », Région Aquitaine, Kaléido'Scop.

AP1 295, « [Une chance pour l'Europe](#) », Région Poitou-Charentes, Kaléido'Scop.

AP1 346, « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) », Union régionale des Missions locales Rhône-Alpes, Kaléido'Scop.

AP1 357, « [Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle](#) », Rectorat de Créteil, Kaleido'Scop.

AP1 374, « [La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse](#) », ADICE, Kaleido'Scop.

AP1 376, « [La mobilité européenne en Deux-Sèvres pour les jeunes en insertion «MEJI 79»](#) », Association l'Escale, Kaléido'Scop.

AP1 412, « [Créer une plate forme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) », Mission Locale du Bassin du Grand Besançon, Céreq- CAR Besançon/Laboratoire Théma.

AP1 430, « [Un passeport pour le monde](#) », Ville de Vienne, Pluricité.

AP1 443, « [Un parcours interculturel pour un engagement solidaire l'expérience interculturelle comme tremplin](#) », CREPS / DRDJS de Nantes, Kaleido'Scop.

Etude transversale « [Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage](#) », Kaléido'Scop. Cette étude porte sur les projets AP1 15, 54, 87, 240, 295, 346, 357, 374, 376, 443.

DOCUMENTS :

Annick Bonnet, *La mobilité étudiante Erasmus, Apports et limites des études existantes*, mars 2012.

Sophie Carel, Frédéric Déloye, Aurélie Mazouin, [« La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience »](#), Bref du Céreq n°293, octobre 2011.

Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, [« Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi »](#), Formation emploi, 110, 2010.

Anne-Catherine Wagner, « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire*, 2005/4 n° 41.

Anne-Catherine Wagner, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/5 n° 170.*

[Move-it, Surmonter les obstacles à la mobilité pour les apprentis et les autres jeunes en cours d'enseignement et de formation professionnels](#), **Commission Européenne**, Direction Générale de l'Éducation et de la Culture, juin 2007.

Institut WSE, [Analyse de l'impact des actions de mobilité de LEONARDO DA VINCI sur les jeunes en formation, les jeunes travailleurs et travailleuses et l'influence des facteurs socio-économiques](#), 2007.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Bureau des actions territoriales et interministérielles

Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Tél. : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Août 2013